

23 sep 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 23 septembre 2005](#)

Officier supérieur d'Etat-major au sein de l'ONUB (Burundi)

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en fonction d'un officier supérieur d'Etat-major dans le domaine de la coopération civilo-militaire aus sein de l'ONUB.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en fonction d'un officier supérieur d'Etat-major dans le domaine de la coopération civilo-militaire aus sein de l'ONUB.

L'Opération des Nations Unies au Burnudi (ONUB) est une opération de maintien de la paix mise en oeuvre par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Depuis septembre 2004, la Belgique fournit deux observateurs militaires à l'ONUB. Le Département des Opérations de maintien de la paix des Nations Unies a offert à la Belgique la place d'Officier supérieur d'Etat-major dans le domaine de la coopération civilo-militaire au sein de l'ONUB. Cet officier peut être mis en fonction fin septembre 2005 pour une durée minimale d'un an. Cette mission est hors budget de la Défense. Les frais seront à charge de l'ONU et du SPF Affaires étrangères.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe